

Délibération Générale colonial

DELIBERATION n° 367 Ouverture de crédits supplémentaires au Budget du Service Local (Exercice 1962)

n° 367

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 20 novembre 1962
Numéro JO n° 11 du 30/11/1962	Date du numéro 30 novembre 1962

VISAS

Vul'arrêté n° 209 rendant exécutoire la délibération n° 291 du 12 février 1962 de l'Assemblée Territoriale portant adoption du Budget du Service Local pour l'exercice 1962

Sur proposition du Conseil de Gouvernement dans sa séance du 9 novembre 1962

A adopté dans sa séance du 20 novembre 1962 la délibération dont la teneur suit :

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont ouverts au Budget du Service Local pour l'exercice 1962 les crédits supplémentaires suivants : Chavb. Dépenses En milliers dé francs

1- 2. — Allocations viagères.....2 000 7- 6.

— Consommation d'électricité la Station de pompage d'Ambouli.....3.000 7. — Consommation d'électricité de l'Exploitation de l'Arta.....800 3.800 9- 3. — Imprimés du Service des Contributions.....100 6. — Imprimerie Administrative : Téléphone.....90 Electridté.....200 Fourniture d'imprimerie.....500 720 7. — Ameublement des logements nouveaux.....3.500 Travaux cartographie aérienne (Djibouti et Intérieur).....500 4.000 4.820 10- 3. — Rémunération du personnel permanent de l'hôpital.....8.000 11- 3. — Hôpital Peltier : Fournitures de bureau150 Téléphone.....250 Entretien des locaux500 Acquisition de matériel hospitalier.....300 TIC. sur matériel technique.....755 1.955 1.955 12- 3. — Rémuftération du Personnel enseignant.....1.000 14- 1. — Indemnité de licenciement du Secrétaire contractuel du Ministère.....1.000 15- 4 — Mobilier de bureau du Cercle de Djibouti.....250 5. — Voirie de Djibouti : Habillement.....230 Moyen de transport.....1.000 1.230 10. — Eau et électricité (pétrole pour le frigidaire du médecin).....70 17- 1. — Commissariat de police : Mobilier de bureau.....70 Entretien locaux100 Loyers.....45 215 6. — Camps pénaux.....655 21- 3. — Mobilier du poste vétérinaire de

Dikhil.....	100	6. — Frais de mission d'Agrostologue de la FAO.....	150	250	24-																			
1. — Aménagement du bureau du Proviseur du Lycée du boulevard de la République.....	250	2. — Réparation de logements et bâtiments administratifs.....	550	Complément pour construction logement chef de quartier.....	200																			
550	8. — Signalisation routière.....	250	9, — Remise en état terrain aviation de Tadjourah.....	400	26- 2. — Subvention AT.J. (complément).....	500	3.																	
— Frais sur vivres et matériel importés pour la distribution gratuite aux populations (Secours catholique).....	1.000	1.500	28- 1. — Extension réseau d'eau pour bâtiment Marine à l'Escale.....	600	Complément pour travaux d'aménagement du Pavillon des Entrées de l'Hôpital.....	500	Travaux de l'aménagement du bloc post-opérateur.....	1.000	Réfection restaurant et aménagement de 2 pavillons à l'Arta.....	6.000	Aménagement d'une nouvelle classe, Ecole boulevard de la République.....	720												
8.280	4. — Achat d'un véhicule tourisme pour l'Administration générale.....	370	2 camions bennes pour piste Tadjourah, Chantier Sud.....	3.100	Compléments de crédits par suite majoration sur prix de véhicule dont l'achat était autorisé.....	275	3.745	12.565	Total des crédits supplémentaires.....	41.310	Art. 2. — La couverture des crédits supplémentaires autorisés à l'article 1er sera assurée : A. Par l'annulation des crédits suivants : Chap. Dépenses													
2. 2. — Assemblée Territoriale (Personnel).....	500	6- 4 — Subdivision Travaux Service TP. (Personnel).....	2.000	8- 7. — Dépenses communes.....	3.000	16- 2. — Garde Territoriale (Personnel).....	1.000	18- 3. — Rémunération des stagiaires d'Administration.....	1.200	20- 2. — Direction du Service Elevage (Personnel).....	700	3. — Service de l'Elevage (Personnel).....	700	4. — Agriculture Diibouti (Personnel).....	600	2.000	Total des annulations de crédits.....	9.000	B. Par l'inscription des recettes supplémentaires ci-après : Chap. Recettes 2-1. — Plus-values sur T.I.C.....	21.610	11-3-2 (Nouveau). — Contribution des Budgets Locaux (Reversement bénéfices E.D.D. en 1962).....	10.000	Total des recettes nouvelles.....	31.610

Le Président de la Commission Permanentede l'Assemblée Territoriale,OMAR IBRAHIM HADOM.Le Secrétaire de la Commission Permanentede l'Assemblée Territoriale,ABDOULKARIM HASSAN DORANI.